

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 5 novembre 2020

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 4 novembre 2020, à 19 heures, à huis clos par conférence téléphonique enregistrée, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lina Labbé et Debbie Deslauriers, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

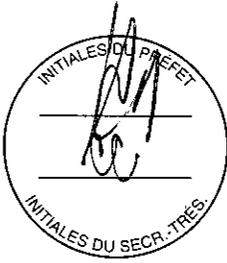
Mme Chantale Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à la séance par conférence téléphonique.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, et déclare la séance ouverte à 19 heures.

Il mentionne qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur au Québec et tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-004, la séance ordinaire du Conseil de la MRC se tiendra à huis clos, sera enregistrée et diffusée par la suite sur le site Web de la MRC. Il invite les membres à se nommer lorsqu'ils veulent prendre la parole.

Il procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai d'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 octobre 2020
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 octobre 2020
6. Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Demande de financement au ministère de la Culture et des Communications
7. Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) – Demande du ministère des Transports - Nouveau pont de l'Île d'Orléans
8. Fonds local d'investissement (FLI) – Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) - Avenant 2020-2 – Autorisation de signature
9. Fonds local d'investissement (FLI) - Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – Programme d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) – Demande de financement au ministère de l'Économie et de l'Innovation
10. Entente intermunicipale – Licences et services animaliers - Autorisation de signatures
11. Convention pour services animaliers - Addenda – Autorisation de signatures
12. Convention concernant le recensement et la gestion de la vente des licences -Addenda – Autorisation de signatures
13. École nationale des pompiers du Québec – Demande d'ajouts de formations
14. Garde côtière auxiliaire - Demande de financement
15. Coopération Marennes – Hiers – Brouage – Projet de généalogie
16. Entente Desjardins – La Ruche et MRC



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

17. Comité d'experts en développement économique – Nominations des représentants pour le secteur des affaires et celui de la culture
18. Table de concertation pour l'application du Plan de conservation – Nomination d'un représentant pour le secteur des affaires
19. Adoption des dépenses du mois d'octobre 2020
20. Correspondance
21. Varia
22. Période de questions
23. Levée de la réunion

### 2• Renonciation au délai relatif à l'avis de convocation

#### Résolution 2020-11-137

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation pour la présente assemblée.

### 3• Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2020-11-138

**Sur proposition** de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite du :

- remplacement au point 6. Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Demande de financement au ministère de la Culture et des Communications par – Adoption du Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale 2021-2023 ;
- report du point 14. Garde côtière auxiliaire – Demande de financement,
- le point 21. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.

### 4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 octobre 2020

#### Résolution 2020-11-139

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 7 octobre 2020, tel que déposé.

### 5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 octobre 2020

Il n'y a pas de suivi.

### 6• Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Adoption du Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale 2021-2023

#### Résolution 2020-11-140

**Considérant** la résolution 2020-09-123 adoptée par le Conseil des maires le 16 septembre dernier ;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

**Considérant** qu'il y a lieu de mettre en place un Programme d'aide à la restauration patrimoniale pour les années 2021-2023 ;

**Considérant que** le contenu dudit Programme a été validé par les instances du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la MRC ;

**En conséquence, sur proposition de** Mme Lina Labbé, appuyée par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale 2021-2023.

### 7• Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) – Demande du ministère des Transports - Nouveau pont de l'Île d'Orléans

#### Résolution 2020-11-141

**Considérant** la demande d'autorisation déposée par le ministère des Transports auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'implantation du futur pont de l'Île d'Orléans ;

**Considérant que** le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de L'Île-d'Orléans identifie la mise en place d'un nouveau pont comme étant l'un des enjeux majeurs au cours des prochaines années ;

**Considérant que** le pont de L'Île-d'Orléans est le seul et unique lien vers l'agglomération de Québec ;

**Considérant que** ce lien est primordial pour le fonctionnement de l'économie agricole et touristique ;

**Considérant que** le pont a atteint sa durée de vie utile et nécessite des travaux majeurs ;

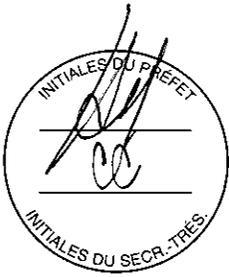
**Considérant que** l'infrastructure ne répond pas aux normes sismiques actuelles prescrites dans le Code canadien sur le calcul des ponts routiers ;

**Considérant que** la MRC de l'Île-d'Orléans identifie ce projet comme étant une opportunité d'assurer un nouveau lien sécuritaire, intégré et durable ;

**Considérant que** la MRC de l'Île-d'Orléans désire développer et promouvoir l'utilisation des modes de transports alternatifs ;

**Considérant qu'il** s'agit d'une opportunité de renouveler et renforcer l'image forte de l'entrée de l'île ;

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de signifier à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec que la demande d'autorisation du ministère des Transports du Québec est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de L'Île-d'Orléans.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 8• Fonds local d'investissement (FLI) – Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) - Avenant 2020-2 – Autorisation de signature

#### Résolution 2020-11-142

**Attendu que** le 15 avril 2020, le gouvernement du Québec et la MRC ont signé un contrat de prêt pour l'établissement de la mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19, soit le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), dans le cadre de son Fonds local d'investissement (FLI) ;

**Attendu que** ce contrat de prêt précise les modalités du PAUPME et les modalités de remboursement du prêt consenti à la MRC par le gouvernement du Québec ;

**Attendu que** le 1<sup>er</sup> octobre 2020, le gouvernement du Québec a autorisé des modifications aux normes et modalités du PAUPME afin de permettre l'octroi de contributions non remboursables aux entreprises devant cesser en totalité ou en partie leurs activités parce qu'elles sont situées dans les zones en alerte maximale (zones rouges) déterminées par le gouvernement depuis le 30 septembre 2020 ordonnant notamment leur fermeture afin de protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 ;

**Attendu qu'**à la suite de cette décision, il y a lieu d'apporter des modifications à l'égard du contrat de prêt et du cadre d'intervention du PAUPME ;

**Sur proposition** de Mme Lina Labbé, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Harold Noël, à signer l'avenant 2020-2 au contrat de prêt pour le programme Aide d'urgence aux PME entre le Gouvernement du Québec et la MRC de L'Île-d'Orléans.

### 9• Fonds local d'investissement (FLI) - Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – Programme d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) – Demande de financement au ministère de l'Économie et de l'Innovation

#### Résolution 2020-11-143

**Attendu que** le 15 avril 2020, le gouvernement du Québec et la MRC ont signé un contrat de prêt de 39 474 \$ pour l'établissement de la mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19, soit le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), dans le cadre de son Fonds local d'investissement (FLI) ;

**Attendu que** le 22 juin 2020, le gouvernement du Québec et la MRC ont signé l'avenant 2020-1 audit contrat de prêt pour hausser son montant à 123 584 \$, ladite somme ayant été totalement investie depuis ;

**Attendu que** le 1<sup>er</sup> octobre 2020, le gouvernement du Québec a autorisé des modifications aux normes et modalités du PAUPME, créant le Programme d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM), lesquelles se sont



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

traduites par la signature de l'avenant 2020-2 au contrat de prêt pour le programme Aide d'urgence aux PME convenu entre le gouvernement du Québec et la MRC ;

**Attendu qu'il y a lieu** que la MRC demande au gouvernement du Québec de hausser le montant de prêt qui lui a été accordé dans le cadre du PAUPME afin de répondre aux nouvelles demandes d'aide financière exprimées par les entreprises de son territoire ;

**Sur proposition** de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC de L'Île-d'Orléans :

- demande au gouvernement du Québec de hausser de 123 584 \$ le montant du prêt qui lui a été accordé dans le cadre du PAUPME afin de répondre aux nouvelles demandes d'aide financière exprimées par les entreprises de son territoire ;
- autorise le préfet, M. Harold Noël, à signer tout document afférent en lien avec cette demande.

### 10• Entente intermunicipale – Licences et services animaliers - Autorisation de signatures

#### Résolution 2020-11-144

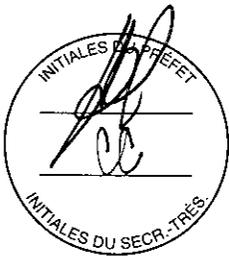
**Considérant que** la MRC et les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et le village de Sainte-Pétronille désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec, pour conclure une entente concernant le recensement des chiens et la gestion des licences devant être délivrées sur le territoire desdites municipalités, de même que le contrôle et secours des animaux domestiques sur ces territoires ;

**Considérant que** lesdites municipalités ont compétence relativement à l'encadrement des chiens et, de façon générale, relativement aux animaux ;

**Considérant que** lesdites municipalités désirent confier à la MRC la fourniture d'un service de contrôle et de secours des animaux et de recensement et de délivrance des licences pour les chiens ;

**Considérant que** la présente entente n'a pas pour effet de confier à la MRC, relativement aux animaux domestiques, la fourniture de services autres que ceux qui y sont expressément prévus ;

**Sur proposition** de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Harold Noël et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'entente intermunicipale pour les licences et services animaliers entre la MRC de L'Île-d'Orléans, les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et le village de Sainte-Pétronille.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 11• Convention pour services animaliers - Addenda – Autorisation de signatures

#### Résolution 2020-11-145

**Attendu** l'entente intervenue entre la MRC et la Société protectrice des animaux (SPA) le 8 juillet 2020 concernant les services animaliers des municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et le village de Sainte-Pétronille ;

**Attendu que** cette entente a été conclue par la MRC conformément à l'entente intermunicipale intervenue entre les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et le village de Sainte-Pétronille et la MRC ;

**Attendu qu'il** y a lieu d'apporter certains ajustements à l'entente intervenue entre la MRC et la SPA ;

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Harold Noël, et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'addenda à la Convention pour services animaliers entre la Société protectrice des animaux et la MRC de L'Île-d'Orléans.

### 12• Convention concernant le recensement et la gestion de la vente des licences -Addenda – Autorisation de signatures

#### Résolution 2020-11-146

**Attendu** l'entente intervenue entre la MRC et la Société protectrice des animaux (SPA) le 8 juillet 2020 concernant le recensement et la gestion de la vente des licences des municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et le village de Sainte-Pétronille ;

**Attendu que** cette entente a été conclue par la MRC conformément à l'entente intermunicipale intervenue entre les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et le village de Sainte-Pétronille et la MRC ;

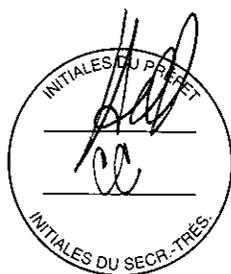
**Attendu qu'il** y a lieu d'apporter certains ajustements à l'entente intervenue entre la MRC et la SPA ;

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Harold Noël, et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'addenda à l'Entente pour le recensement et la gestion des licences pour les chiens entre la Société protectrice des animaux et la MRC de L'Île-d'Orléans.

### 13• École nationale des pompiers du Québec – Demande d'ajouts de formations

#### Résolution 2020-11-147

**Considérant que** l'entente de gestionnaire de formation de l'École nationale des pompiers du Québec permet à la



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Île-d'Orléans d'organiser et d'administrer la formation des pompiers à temps partiel des quatre services de sécurité incendie de son territoire conformément au *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* ;

**Considérant que** la MRC désire ajouter au contenu de son entente les programmes *Pompier 2, Officier non-urbain (ONU)* et les cours de spécialisation *Autopompe, Désincarcération et Véhicule d'élévation* afin de réduire sa dépendance à d'autres gestionnaires de formation ;

**Considérant que** la MRC désire ajouter au contenu de son entente les différents programmes et formations spécialisées afin de motiver le développement d'instructeurs certifiés sur son territoire ;

**Sur proposition** de Mme Debbie Deslauriers, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale de la MRC, Mme Chantale Cormier, à signer l'entente de gestionnaire de formation modifiée de la Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans avec l'École nationale des pompiers du Québec pour les formations suivantes :

- Pompier I
- Pompier II
- Pompier II - Désincarcération
- Opérateur d'autopompe
- Désincarcération - Hors programme
- Opérateur de véhicule d'élévation
- Matières dangereuses sensibilisation - Hors programme
- Matières dangereuses opération - Hors programme
- Autosauvetage - Hors programme
- Sécurité des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible
- Officier non-urbain (ONU).

### 14• Garde côtière auxiliaire - Demande de financement

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### 15• Coopération Marennes – Hiers – Brouage – Projet de généalogie

Mme Sylvaine Courant, chargée de mission développement local et coopération francophone, nous informe qu'un projet de généalogie entre la Fondation François-Lamy et des instances françaises est en développement pour 2021 et 2022.

### 16• Entente Desjardins – La Ruche et MRC

#### Résolution 2020-11-148

**Attendu qu'en** avril 2015, les MRC ont reçu pleine compétence pour favoriser le développement local et régional de la part de l'Assemblée nationale ;

**Attendu qu'en** août 2015, la MRC de L'Île-d'Orléans, par une fusion d'organismes apparentés, rapatriait au sein de ses



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

instances les activités de développement local et régional ainsi que l'entrepreneuriat ;

**Attendu que** La Ruche est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de favoriser l'émergence de projets stimulants ainsi que le rayonnement et la réalité économique d'une région par l'entremise de sa plateforme de financement participative de proximité avec la collaboration de ses nombreux partenaires ;

**Attendu que** La Ruche a présenté à la MRC une proposition pour une entente de collaboration relativement à la création d'un programme de mise en valeur de l'accompagnement en date du 27 octobre 2020 ;

**Attendu que** la MRC désire s'engager et collaborer avec La Ruche et Desjardins selon les paramètres décrits à la proposition de collaboration ;

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'Entente de collaboration entre La Ruche solution de financement, le Mouvement des Caisses Desjardins et la MRC de L'Île-d'Orléans.

### 17• Comité d'experts en développement économique – Nominations des représentants pour le secteur des affaires et celui de la culture

#### Résolution 2020-11-149

**Attendu qu'il** y a lieu de remplacer M. Yannick Tremblay, représentant le secteur des affaires au sein du Comité d'experts en développement économique de la MRC, à la suite de son acceptation à relever de nouveaux défis à la Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré ;

**Attendu qu'il** y a lieu de remplacer Mme Jeanne d'Arc Delisle, représentant le secteur de la culture au sein du Comité d'experts en développement économique de la MRC, à la suite de son départ du conseil d'administration du Parc maritime de St-Laurent ;

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de nommer :

- M. Mike Grannary, entrepreneur en transport, à titre de représentant du secteur des affaires et
- Mme Marie-Ève Lajoie, chargée de projet à l'Espace Félix-Leclerc, à titre de représentante du secteur de la culture

au sein du Comité d'experts en développement économique de la MRC.

### 18• Table de concertation pour l'application du Plan de conservation – Nomination d'un représentant pour le secteur des affaires

#### Résolution 2020-11-150



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

**Attendu** qu'il y a lieu de remplacer M. Yannick Tremblay, représentant le secteur des affaires sur la Table de concertation pour l'application du Plan de conservation de l'Île d'Orléans, à la suite de son acceptation à relever de nouveaux défis à la Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré ;

**Sur proposition** de Mme Debbie Deslauriers, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Martin Vaugeois, propriétaire d'Univert Horticulture, à titre de représentant du secteur des affaires sur la Table de concertation pour l'application du Plan de conservation de l'Île d'Orléans.

### 19• Adoption des dépenses du mois d'octobre 2020

#### Résolution 2020-11-151

**Sur proposition** de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois d'octobre 2020, lesquelles s'élèvent à 409 389,21 \$.

### 20• Correspondance

Il n'y en a pas.

### 21• Varia

Aucun sujet n'est discuté.

### 22• Période de questions

Nous n'avons reçu aucune question de citoyens par écrit.

### 23• Levée de la réunion

#### Résolution 2020-11-152

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 19h24.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 25 novembre 2020 (heure, lieu et/ou moyen de communication à confirmer).**



Chantale Cormier  
Directrice générale



Harold Noël  
Préfet